ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises

Question écrite n° 126078

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les difficultés, en milieu rural, pour les artisans et commerçants parvenus à l'âge de la retraite, à trouver un successeur. Dans un certain nombre de cas, ces difficultés sont dues à des raisons fiscales. Il lui demande donc si, afin de faciliter et de favoriser le maintien de ces activités dans les territoires ruraux, il entend étendre aux transmissions d'entreprises artisanales ou commerciales le régime d'exonération fiscale des créations d'entreprises.

Données clés

Auteur : M. Olivier Dassault
Circonscription : Oise (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 126078
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 360
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)